

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 3 décembre 2008

14b-16b

ASSEMBLEE NATIONALE – 8^{ème} bureau

Compte-rendu

Membres présents :

- Jean-Pierre BLAZY, Président de « Ville et Aéroport », Maire de Gonesse (95)
- Didier GONZALES, Secrétaire général « Ville et Aéroport », Député-Maire de Villeneuve-le-Roi (94)
- Jacques-Alain BENISTI, Vice-Président de « Ville et Aéroport », Député-Maire de Villiers-sur-Marne (94)
- Pascal BOUREAU, Vice-Président de « Ville et Aéroport », Adjoint au Maire de Blagnac (31)
- Etienne-Christian VILLEMAGNE, Trésorier de « Ville et Aéroport » (69)
- Monique PAPIN, Maire de Dammartin-en-Goële (77)
- Gaston LATSCHA, Communauté de communes des Trois Frontières (68)
- Véronique CORNIETI, Adjointe au Député-Maire de Maisons-Laffitte (78)
- Lucien BARGE, Maire de Jonage (69)
- Rémy JOURDAN, Collaborateur de D.GONZALES
- Julien DELANNAY, Chargé de mission de « Ville et Aéroport »

Membres excusés :

- Louis NEGRE, Vice-Président de « Ville et Aéroport », Conseil général des Alpes Maritimes (06)
- Bernard CORNEILLE, Maire d'Othis (77)
- Jean-Jacques KOGAN, Communauté de communes Erdre et Gesvres (44)
- Christian REY, Maire de Diémoz (38)
- Michèle GRESSUS, Maire de Bouguenais (44)
- Christian NAHON, Communauté de communes Roissy Porte de France (95)
- François GARCIA, Communauté de communes Les Portes de l'Essonne (91)
- Philippe WALTER, Conseil général du Haut Rhin (68)
- Jean-Paul PASCO LABARRE, Maire de Le Pin (77)
- Jacques LEPELTIER, Adjoint au Maire de Longjumeau (91)

Membres absents

- Serge ANDREONI, Sénateur-Maire de Berre-l'Etang (13)
- Yves BUR, Député-Maire de Lingolsheim (67)
- Nicolas DUPONT-AIGNAN, Député-Maire de Yerres (91)
- Dany WATTEBLED, Maire de Lesquin (59)
- Maurice BOSCAVERT, Maire de Taverny (95)

ORDRE DU JOUR

- I) Colloque 2008 « Transport aérien et santé ». Bilan et perspectives
- II) Programme d'activités prévisionnel 2009. Discussion
- III) Cotisations 2009 – Présentation de simulations relatives au plafond pour les collectivités locales
- IV) Questions diverses :
 - Vols de nuit de Roissy CDG – Charte du développement durable
Compte rendu de l'audience à l'Elysée
 - Projet de loi Grenelle I (retour sur l'adoption des articles 11 et 36).
Projet de loi Grenelle II (disposition sur l'ACNUSA : extension champ de compétences à l'AIR)
 - Sommet européen de l'aviation à Bordeaux. Compte-rendu
 - Communication Ville et Aéroport (bulletin de liaison 5, actes colloque 2008, etc.)
 - Point financier (décembre 2008)

La séance est ouverte à 14h10

Au I) de l'ordre du jour : Colloque 2008 « Transport aérien et santé » - Bilan et perspectives

Jean-Pierre BLAZY dresse un bilan positif du colloque 2008 qui avait pour thème « Transport aérien et santé. Quels impacts sanitaires pour les populations riveraines d'aéroports ? Etat des lieux et recommandations ». Il a réuni 160 participants.

Jean-Pierre BLAZY rappelle qu'à l'occasion de ce colloque, un rapport scientifique commandé par Ville et Aéroport a été remis aux participants. Celui-ci s'intitule « Impacts des trafics aériens sur la santé. Etat des connaissances scientifiques et recommandations pour l'action » et a été produit par l'Université Paris-XII Créteil (G.FABUREL).

C'est un rapport exhaustif sur l'état des lieux des études épidémiologiques menées en Europe et en France sur le sujet (1ère partie). La seconde partie consacrée aux recommandations pour l'action doit permettre à Ville et Aéroport d'envisager diverses rencontres auprès des pouvoirs publics ou plus largement à l'échelle européenne.

D'ores et déjà, ce rapport a été mis en ligne sur www.villaeroport.org
Il a été largement diffusé ces dernières semaines.

Evoquant la liste des destinataires dudit rapport, **Didier GONZALES** et **Jacques-Alain BENISTI** suggèrent de l'adresser à Christian BLANC, Secrétaire d'Etat chargé du développement de la région Capitale. Ils souhaitent également que soient ajoutés les députés membres du groupe d'études « santé environnementale ».

Jean-Pierre BLAZY souligne l'enjeu du colloque 2008 qui a fait apparaître le grand retard pris en France sur ce sujet puisqu'aucune grande étude épidémiologique n'a encore été menée.

En ce sens, il informe que « Ville et Aéroport » a écrit à R.BACHELOT et l'a notamment questionné sur l'étude DEBATS suite à la communication de l'ACNUSA au colloque.

Le financement de DEBATS (Discussion sur les Effets du Bruit des Aéronefs Touchant la Santé), estimé il y a un an à 1 million d'euros, devait être réalisé sur les crédits du ministère de la Santé. Depuis, l'ACNUSA nous a confirmé que l'étude n'avait pas été retenue comme prioritaire, contrairement à l'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF), et est en attente de financement.

L'ACNUSA a demandé dans ses dernières recommandations que 250 000 euros soit débloqués pour l'année 2008.

Une réponse orale au courrier a été faite par M.BRIANT de la Direction générale de la Santé. Celui-ci a confirmé le déblocage de crédits pour l'étude DEBATS en 2009.

Suite au bilan du colloque 2008, les administrateurs décident d'adresser début 2009 une demande d'audition, appuyée par les parlementaires « Ville et Aéroport », aux deux ministères concernés que sont l'Ecologie et la Santé.

Enfin, ils souhaitent que la publication des actes du colloque 2008 intervienne au moment de la tenue de l'assemblée générale ordinaire programmée mi février.

Au II) de l'ordre du jour : Programme d'activités 2009 – Discussion

Une proposition de programme prévisionnel d'activités 2009 est soumis aux administrateurs pour discussion. Celui-ci sera définitivement validé en Assemblée générale.

1°) S'agissant des réunions internes de « Ville et Aéroport », il a notamment été fixée la date de l'assemblée générale ordinaire 2009 qui se tiendra le mercredi 11 février 2009, de 10h30 à 12h30 à l'Assemblée Nationale. Celle-ci sera suivie d'un point presse.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de « Ville et Aéroport » se réunira traditionnellement toutes les six semaines environ.

2°) S'agissant des réunions externes de « Ville et Aéroport »

Ont été retenues les propositions suivantes :

- Réunion avec l'ACNUSA à l'occasion de l'examen du Projet de loi Grenelle II qui prévoit d'étendre le champ de compétences de l'Autorité à l'AIR.

« Ville et Aéroport » travaillera sur ce dossier au premier trimestre 2009 et proposera des amendements. Le conseil d'administration considère que si il y a élargissement des compétences de l'ACNUSA il faut dans le même temps améliorer et renforcer ses pouvoirs sur le Bruit.

- Réunions à Bruxelles :Commission européenne : DG Transports/Energie ; DG Environnement ; Commissaire européen aux Transports ; Députés européens concernés ; Associations (ARC, UECNA, ...)

« Ville et Aéroport » devra rédiger une nouvelle contribution visant à renforcer la réglementation européenne du transport aérien. Suite au rapport d'évaluation de la Directive « Bruit » 2002/30 publié en février 2008, des propositions doivent être faites sur le volet environnemental (vols de nuit, etc.) en vue d'une nouvelle proposition législative annoncée pour fin 2009-début 2010.

- Demande d'audience ministérielle auprès de JL BORLOO, Ministre de l'Ecologie et du Développement durable (objet : volet aérien des Projets de loi Grenelle I et II ; impact sanitaire du transport aérien)

Par ailleurs, **Jacques-Alain BENISTI** demande que Ville et Aéroport fasse une demande d'audience auprès de Dominique BUSSEREAU.

3°) S'agissant des déplacements sur les sites aéroportuaires français et européens

- Déplacement sur le site de Paris-Beauvais-Tillé (février 2009, date à fixer)
Problématique « low-cost » - développement de Ryanair
Nouvelle gestion de l'aéroport – Action des trois collectivités locales
Rencontre avec les élus locaux et l'association ADERA
- Déplacement sur l'aéroport de Munich (été 2009, date à fixer)
Problématique de la délocalisation d'un aéroport
- Déplacement sur l'aéroport d'Amsterdam-Schipol (octobre 2009, date à fixer)
Observation du développement de l'aéroport : vols de nuit, rencontre avec les acteurs signataires de la carte du développement durable de l'aéroport 2009 : quel modèle de concentration entre acteurs pour quelle gouvernance des territoires autour de l'aéroport ?

4°) Colloque 2009 de « Ville et Aéroport »

Jean-Pierre BLAZY propose que le colloque 2009 ait pour thème **la gouvernance des territoires aéroportuaires (intercommunalités, communautés aéroportuaires, sociétés aéroportuaires, autres modes de gouvernance ?)**

Quel mode de gouvernance pour réussir à la fois l'aménagement du territoire autour de l'aéroport, la juste répartition des retombées économiques et fiscales, la réduction des nuisances aériennes ? Comment favoriser le dialogue entre acteurs ?

Jean-Pierre BLAZY suggère de préparer en amont ce colloque sous la forme d'auditions.

Le conseil d'administration valide le principe de deux journées d'auditions. L'une serait organisée à Toulouse pour les aéroports Toulouse-Blagnac, Bordeaux-Mérignac et Nantes-Atlantique. L'autre serait organisée à Lyon pour les aéroports Lyon-St-Exupéry, Marseille-Provence, Nice-Côte d'Azur, Strasbourg-Entzheim et Bâle-Mulhouse.

Ces journées se dérouleront au printemps 2009 selon un calendrier à confirmer.

Jean-Pierre BLAZY indique la nécessité d'une évaluation de la production législative et réglementaire sur ce sujet (Ex : Loi relative aux aéroports)

Le colloque 2009 se tiendra en novembre-décembre 2009.

Sur le thème de la gouvernance aéroportuaire, **Didier GONZALES soumet deux vœux approuvés par le Conseil d'administration.**

L'un porte sur le conseil du pôle d'Orly. En effet, des communes subissant les nuisances aériennes ont été écartées de ce pôle de décision ce qui est inacceptable pour les élus de « Ville et Aéroport » qui souhaitent précisément que les territoires aéroportuaires soient mieux associés à ces instances de concertation et de décision.

« (...) L'association Ville et Aéroport demande que les communes les plus touchées par les contraintes aéroportuaires (concernées par un PEB ou un PGS) puissent être représentées, avec voix délibérative, au sein de ce conseil du pôle d'Orly ». **(extrait du vœu sur le conseil du pôle d'Orly)**

L'autre vœu concerne la gouvernance aéroportuaire : « L'association Ville et Aéroport souhaite l'instauration d'une gouvernance territoriale autour des aéroports français. Elle demande que les communes les plus concernées par l'impact aéroportuaire (c'est-à-dire touchées par un PEB ou un PGS) puissent siéger, avec voix délibérative, au sein des instances décisionnelles créées dans ce cadre . »

5°) Commande d'une étude comparée autour de Roissy CDG, d'Orly, du Bourget et d'un grand aéroport régional (ex : Lyon St Exupéry)

Jean-Pierre BLAZY précise que cette étude serait commandée par « Ville et Aéroport » dans le cadre d'une convention CIFRE (Convention de Recherche pour l'Action Publique et Sociétale).

Elle s'intitulerait « Impact des nuisances aéroportuaires sur les parcours résidentiels et les valeurs immobilières autour de Roissy CDG, d'Orly, du Bourget et de Lyon St Exupéry ». Ce travail serait une thèse sur une durée de trois ans.

Cette étude comparée (expertise scientifique) rendrait possible par la suite la création d'un **Observatoire des valeurs immobilières** sur ces territoires.

Cette commande serait passée auprès de l'Université de Cergy-Pontoise (responsable : Didier DESPONDS, Laboratoire MRTE) **à condition d'opérer par ailleurs des restrictions budgétaires sur l'exercice 2009** précise **Etienne-Christian VILLEMAGNE**.

Ville et Aéroport aurait alors une connaissance scientifique complète portant sur les coûts (environnemental, sanitaire et social) du transport aérien.

Le conseil d'administration accueille favorablement cette proposition.

6) Communication « Ville et Aéroport » 2009

Il est prévu :

- actualisation du site www.villaeroport.org
- bulletin de liaison trimestriel (4)
- diffusion des compte rendus internes, externes et déplacements
- publication actes colloque 2008
- communiqués de presse

Au III) de l'ordre du jour : cotisations 2009 – Présentation de simulations relatives au plafond pour les collectivités locales

Etienne-Christian VILLEMAGNE, Trésorier, a informé le Conseil d'administration de l'état des comptes de l'association Ville et Aéroport. Il a précisé qu'au 29 novembre 2008 les comptes étaient créditeur de 116 000 euros.

M. VILLEMAGNE a ensuite fait le bilan des cotisations 2008. Il relève un total de cotisations 2008 reçues d'un montant de 104.515,02 euros. (56 adhérents dont 1 sénatrice).

S'agissant des cotisations 2009 et du montant du plafond pour les collectivités locales adhérentes, M. VILLEMAGNE a présenté à la fois la répartition des cotisations par tranches au 2 décembre 2008. et les hypothèses de recettes en 2009 si le plafond de cotisation des collectivités est réduit.

L'hypothèse retenue par le conseil d'administration est celle qui ramène le plafond de la cotisation 2009 pour les collectivités locales à 6500 euros au lieu de 7622 euros.

Enfin, M.VILLEMAGNE a présenté le Budget 2009 prévisionnel au 2 décembre 2008 en soulignant la nécessité d'opérer des restrictions budgétaires sur certains postes.

Un arbitrage devra être pris en ce sens et soumis en Assemblée générale ordinaire. Une révision de l'article 9 des statuts est à prévoir à cette occasion

Le conseil d'administration est clôt à 16h.